



AVIS DE COURSE TYPE
VOILE RADIOCOMMANDEE 2017-2020

REGATE DE LIGUE 07 VRC classe M
18 juin 2017
Port Breton à Carquefou
SNO Nantes
Grade : 5A
189449

REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe E
- 1.3 les règlements fédéraux,
- 1.4 le système de course HMS en vigueur,
- 1.5 le cas échéant, l'addendum Q
- 1.6 le cas échéant, le SyRNln.
- 1.7 Règles modifiées : La RCV E2.I(b) est supprimée

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux **VRC de la classe M**.
- 3.2 Les concurrents admissibles, **doivent se pré inscrire avant le 15 Juin 2017 sur le lien suivant :**
https://drive.google.com/open?id=IpeBD5IGTk_Dv8e6Rgf7F3Az_scVZVRTaCwjXBynSlhQ

Les Pré inscrits confirmeront leur inscription le jour de la régata en signant un listing des pré inscrits (comportant la clause de responsabilité des RCV et de cession des droits à l'image) et en réglant leur droit d'inscription.

Les NON PRE INSCRITS devront compléter entièrement la fiche d'inscription papier ci-après et la remettre au secrétariat du Comité de course, avec leur règlement, le jour de la course.

- 3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité du bateau validé par le responsable national de la jauge.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **8 €**.

5. REPARTITION DES FLOTTES

La répartition des flottes de la première course sera affichée à 8.30 à partir du classement des coureurs du 15 juin 2017.

6. PROGRAMME

- 6.1 Confirmation d'inscription :
Dimanche 18 juin de 8.30 à 9.30.
- 6.3 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire) :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Flottes /Courses du jour
Dimanche 18 juin 2017	10 H	De 10 h à 16.45 flottes à suivre
Pause déjeuner prévue vers 12.30		

- 6.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16.30.

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :
- [affichées selon la Prescription Fédérale]

8. SYSTEME DE PENALITE

[L'addendum Q « Arbitrage direct des courses en flotte de voile radiocommandée » s'appliquera le cas échéant.]

9. CLASSEMENT

9.1 4 courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 Courses retirées

Quand le total des points est calculé pour chaque bateau, ses plus mauvais résultats seront retirés comme suit :

A partir de 4 courses validées 1 retiré

A partir de 8 courses validées 2 retirés

A partir de 16 courses validées 3 retirés

A partir de 24 courses validées 4 retirés

Et ainsi de suite pour chaque tranche de 8 courses supplémentaires validées

10. RADIO [DP]

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'Administration.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : *une coupe au vainqueur.*

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

SNO
17 chemin de Port Breton
44470 CARQUEFOU
info@snonantes.com

02 40 50 81 51